

BULLETIN D'INSCRIPTION "FOCALES EN VERCORS 2019"

Rencontres photographiques organisées par l'association Focales en Vercors

"Le monde du spectacle"

1. Pour participer à l'événement, compléter et retourner ce bulletin d'inscription accompagné de votre règlement de 15 € par chèque bancaire.
Nom, date, signature et règlement du participant sont obligatoires
2. Joindre vos photos selon les conditions exposées dans le règlement ci-dessous.
3. Date limite de dépôt le **samedi 2 mars 2019** à :

Par mail : via WeTransfert ou Grosfichier.com
exposer@focales-en-vercors.org

Par voie postale :
Association Focales en Vercors
Mairie de Villard de Lans
38250 VILLARD DE LANS

NOM (Mme, Mlle, M.)

Prénom

Adresse

.....

.....

Code postal

Ville

Adresse mail

Téléphone

REGLEMENT PHOTOGRAPHES CANDIDATS EXPOSANTS

“Le monde du spectacle”

Qui peut exposer ?

Tout photographe, amateur ou professionnel, sous réserve de respecter à la fois le thème proposé, le règlement et d’être retenu par le comité de validation.

“FOCALES en Vercors” n’est pas un évènement commercial. Il est organisé par l’association de bénévoles Focales en Vercors. Le tarif de 15 € permet de participer aux frais de réception des membres du jury et de l’organisation de la sélection.

Aucune vente des œuvres ne peut être effectuée par l’association et aucun tarif n’est affiché. Vous restez libre de vos droits d’auteur, et des ventes éventuelles que vous pourriez négocier.

Aucune utilisation commerciale de vos œuvres n’est faite par l’organisateur.

Votre participation ne fera l’objet d’aucune rémunération par l’organisateur.

Votre présence durant les 5 jours des rencontres est essentielle afin d’échanger et de partager les expériences avec le public et les autres photographes. Des visites commentées de vos œuvres vous seront demandées.

La série

Votre série photographique (entre 4 et 10 photos maximum) doit obligatoirement faire référence au thème de l’édition. Le thème photographique de “FOCALES en Vercors 2018” est “**le monde du spectacle**”. Chaque série est soumise au jury de sélection. Elle doit être homogène et cohérente. Seules les photos retenues par le jury seront exposées.

2 séries, maximum, peuvent être présentées par un même candidat, et devront faire l’objet de 2 candidatures différentes. Elles donneront donc lieu à deux dossiers d’inscription.

Les tirages sont réalisés et fournis par le photographe/candidat.

La sélection

Envoi de votre collection

Nous faire parvenir votre collection (entre 4 et 10 photos maximum) :

- ▶ Sous forme de fichiers au format JPG sur CD ou via [WeTransfer](#) (taille grand côté 2300 px ou 2 Mo maximum) si vous travaillez en numérique,
- ▶ Sous forme de tirage papier (format 18 x 24 cm) si vous travaillez en argentique.

Il est souhaitable de nous indiquer, dès votre inscription, les formats finis envisagés de vos tirages, avec le type de support utilisé.

Dans tous les cas, l’envoi de votre série doit être accompagné de la [fiche d’inscription-règlement](#), dûment remplie, datée et signée, et de votre règlement, avant le samedi 2 mars 2019 :

Par mail :

exposer@focales-en-vercors.org

Par voie postale :

Association Focales en Vercors
Mairie de Villard de Lans
38250 VILLARD DE LANS



FOCALES

en vercors

Rencontres Photographiques

• **Les critères de sélection sont : le respect du thème “Le monde du spectacle”, la présentation d’une collection cohérente et originale, la qualité et la créativité photographique.**

• Toutes les photos proposées sont soumises de façon anonyme au jury de sélection de “FOCALES en Vercors”. Ce jury est composé de professionnels de la photographie et de membres de l’organisation.

• Seules les collections retenues comportant au minimum quatre photos seront exposées.

Un courriel vous informera si vos clichés ont été sélectionnés **à partir du jeudi 21 mars 2019**, accompagné des informations pratiques pour la suite.

Préparation de l’exposition

L’organisateur assure toute la logistique d’exposition des photos, en particulier l’accrochage, les éclairages et la scénographie.

L’organisateur ne réalise aucun tirage photographique des clichés. (Nous pourrions vous mettre en relation avec nos partenaires laboratoires photographiques pour des tarifs préférentiels.)

Les collections sélectionnées par le jury doivent être fournies prêtes à accrocher sur les supports de votre choix.

Si la collection ne peut être remise “prête à accrocher”, l’organisateur met à disposition des cadres noirs format 30 x 45 cm dans la limite du stock disponible, sans passe-partout.

Les œuvres doivent parvenir **avant le samedi 13 avril 2019 au plus tard**, afin que les organisateurs puissent préparer le montage des expositions.

Les 5 jours d’exposition... et après

“FOCALES en Vercors” est un lieu d’exposition, c’est aussi un moment de rencontres et d’échanges. Il est donc nécessaire que les exposants soient présents pendant l’événement.

Le logement (nuit + petit-déjeuner) est assuré dans un gîte de groupe à Villard de Lans.

Pendant les journées (du jeudi au dimanche), des visites commentées seront organisées pour échanger avec le public et les autres photographes.

Le vernissage a lieu le mercredi 1^{er} mai soir à partir de 18h à la Coupole. **Le “coup de cœur” du jury** attribué à une série sera décerné lors d’une soirée dédiée. A la suite, un buffet privé réunira l’ensemble des photographes et l’organisation.

Après les “FOCALES en Vercors”, l’exposition est maintenue à la Maison du Patrimoine pendant environ 1 mois minimum.

La récupération des collections est sous la responsabilité de chaque exposant. Les photos et supports ne sont donc pas renvoyés par les organisateurs mais sont tenus à votre disposition.

L’association décline toutes responsabilités en cas de dégâts dû à un emballage insuffisant ou non adapté au transport des œuvres.

Mention express

J’autorise l’association “FOCALES en Vercors” à utiliser le droit à l’image sur les photographies exposées durant l’événement “FOCALES en Vercors” au titre de la promotion et de la communication des rencontres photographiques.

J’atteste sur l’honneur avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et en accepte les conditions.

Date, nom et signature du participant